



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits ci-dessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance extraordinaire, tenue le 15 octobre 2018 à 18 h 30, le projet de résolution pour le projet particulier suivant :

1. Projet particulier PP27-0259 visant à permettre l'usage « activité communautaire ou socioculturelle » à l'intérieur du bâtiment situé aux 5021-5027, rue Sainte-Catherine Est (1 187 562 008).

Une assemblée publique de consultation se tiendra le mardi 30 octobre à 18 h 30, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) et la *Charte de la Ville de Montréal* (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement, ainsi que les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30.

FAIT À MONTRÉAL, CE 23^E JOUR D'OCTOBRE 2018.

Le secrétaire d'arrondissement,

Magella Rioux